

Décision

Générale

colonial

Décision n° 52-417-1931 Suppléments de fonctions.

n° 52-417-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 août 1931

Numéro JO
n° 417 du 31/08/1931

Date du numéro
31 août 1931

TEXTE INTÉGRAL

22 août 1931, une rémunération de 1500 francs, pour ctav: AUX SU pplémentaires effectués en dehors des "heures réglementaires de service, est accordée à M. Collat, sous-chef de bureau des secrétariats généraux, qui a etablie le compte définitif de l'exercice 1929.